

perplexe. Pendant une demi-heure, il fuma sa pipe sans mot dire. Enfin, se redressant, il mit son doigt sur son nez, ferma les yeux comme un homme qui vient de concevoir une idée lumineuse, puis ôtant sa pipe de sa bouche et lançant dans l'air une colonne de fumée, il dit, d'un air solennel et grave : "J'ai compté soigneusement tous les feuillets de ces livres, je les ai pesés, j'ai trouvé l'un aussi épais et d'un poids semblable à l'autre ; j'en conclus que vos comptes sont également balancés ; j'ordonne donc que Wandle donne une quittance à Barent et que Barent en fasse autant pour Wandle. Pour ce qui est de l'huissier dont le devoir a été d'assigner les plaideurs, je le condamne aux frais de l'action." Le résultat de ce procès fut on ne peut plus utile aux colons de New Amsterdam. Voyant qu'ils s'étaient donné pour juge un nouveau Salomon, ils se gardèrent d'intenter de nouveaux procès tant que dura le mandat de van Twiller, et la charge de huissier fut tellement discréditée à New Amsterdam, que pendant bien des années après, il fut impossible d'en trouver dans toute la province.

Tel est l'incident comique que G. H. Boughton, peintre anglais, qui avait longtemps résidé et exercé son art aux États-Unis, a si bien représenté dans ce tableau, dont l'original est en la possession de M. Virtue, l'éditeur de l'*Art Journal*, de Londres. A droite, le demandeur, avec tout le respect dû à la cour, qui se compose du gouverneur et de son secrétaire, expose sa plainte. Assis sur un banc, de l'autre côté, le défendeur, ayant à ses pieds son chapeau à plume rempli de documents, écoute, d'un air contrit, en se caressant le menton, l'accusation portée contre lui. Entre les deux le corpulent gouverneur pèse le mérite de la cause avec l'indifférence et la stoïcité qui caractérisent la race hollandaise, tout en lançant de sa pipe bien remplie des bouffées de fumée.

Alphonse Leclaire.